DRUMMONDville

ZONE : H-1252-1

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES

CLASSES D'USAGES PERMIS						
H : HABITATION						
H-1 : Unifamiliale	●					
H-2 : Bifamiliale						
H-3 : Trifamiliale						
H-4 : Multifamiliale (4 à 8 logements)						
H-5 : Multifamiliale (9 à 12 logements)						
H-6 : Multifamiliale (13 logements et +)						
H-7 : Habitation mobile						
H-8 : Habitation collective						
C : COMMERCE						
C-1 : Commerce de voisinage						
C-2 : Commerce local						
C-3 : Bureau						
C-4 : Commerce artériel léger						
C-5 : Commerce artériel lourd						
C-6 : Commerce de services pétroliers						
C-7 : Commerce lié à la construction						
C-8 : Commerce de vente en gros						
I : INDUSTRIE						
I-1 : Industrie de prestige						
I-2 : Industrie légère						
I-3 : Industrie semi-lourde						
I-4 : Industrie lourde						
I-5 : Industrie de l'extraction						
P : COMMUNAUTAIRE ET UTILITÉ PUBLIQUE						
P-1 : Communautaire institutionnel et administratif						
P-2 : Communautaire récréatif						
P-3 : Utilité publique légère						
P-4 : Utilité publique lourde						
P-5 : Utilité publique liée à la télécommunication						
A : AGRICOLE						
A-1 : Culture du sol						
A-2 : Élevage						
A-3 : Foresterie et sylviculture						
A-4 : Activité de chasse et de pêche						
CO : CONSERVATION						
CO-1 : Conservation						
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS						
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES SPÉCIFIQUES						
STRUCTURE DU BÂTIMENT						
Isolée	●					
Jumelée						
Contiguë						
DIMENSIONS DU BÂTIMENT						
Hauteur en étage(s) minimale	1					
Hauteur en étage(s) maximale	2					
Hauteur maximale (m)	11					
Superficie d'implantation minimale (m²)	65					
Largeur minimale (m)	7,3					
MARGES						
Avant minimale (m)	6					
Latérale minimale (m)	1,5					
Latérales totales minimales (m)	3					
Arrière minimale (m)	7,5					
RAPPORTS						
Nombre de logements/bâtiment maximal	1					
Nombre de logements/terrain maximal (log./ha)						
Espace bâti/terrain minimal (%)						
Espace bâti/terrain maximal (%)	30					
LOTISSEMENT						
TERRAIN						
Largeur minimale (m)	16					
Profondeur minimale (m)	27					
Superficie minimale (m²)	445					
DIVERS						
PIIA	● (1)					
PAE						
Usages conditionnels						
Affichage						
Notes particulières	(1)					

NOTES

(1) L'usage accessoire "logement supplémentaire de type intergénérationnel" est autorisé et est assujetti au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

NOTE: Les dispositions relatives aux marges avant inscrites au chapitre 4 concernant la moyenne des marges s'appliquent à moins d'indication contraire.

Amendements

No. Règl.	Date
5365-1	2022.02.11
5586-1	2024.04.10